

Construction: Pas de discussion sur une enquête publique

Mise à jour le samedi 13 novembre 2010 à 21 h 31 HNE | Radio-Canada avec La Presse Canadienne



Entrevue avec le militant Martin Drapeau, qui a demandé une enquête publique sur l'industrie de la construction au conseil général du Parti libéral.

Les militants du parti libéral du Québec ont refusé de discuter de la pertinence de tenir une enquête publique sur la corruption dans l'industrie de la construction.

Un militant de la région de Montréal a tenté de débattre de la question samedi au [conseil général du parti libéral](#), à Lévis. Mais sa proposition n'a pas fait long feu.

Martin Drapeau, membre de l'Association de Groulx depuis 30 ans, n'a trouvé aucun appui, même pas un secondaire, ce qui aurait permis d'ouvrir le débat sur sa demande d'enquête publique. Ses prétendus alliés ne se sont pas exprimés.

En arrivant au conseil général samedi matin, ce militant actif disait pourtant vouloir crever l'abcès.

À son avis, la corruption et la collusion dans l'industrie de la construction constituent un problème systémique que seule une enquête publique pourrait endiguer.

« J'ai vraiment l'impression qu'on ne sera pas capable de casser le système sans faire une enquête publique. Le meilleur atout de ces gens-là, c'est le silence. C'est d'agir dans l'ombre », déclarait-il avant de déposer sa résolution.

Selon lui, s'il n'a trouvé aucun appui, contrairement à ce qu'il croyait avant de présenter sa résolution, c'est parce que les militants ont eu peur.

Martin Drapeau estime que l'inaction du PLQ maintient le climat de suspicion entretenu par les électeurs à l'égard de son parti.

Vendredi encore, Jean Charest et plusieurs de ses ministres continuaient de plaider en faveur des enquêtes policières.

Le ministre de la Sécurité publique, [Robert Dutil](#), a d'ailleurs expliqué que ce sont les enquêtes policières qui réussiront le mieux « à faire diminuer le crime organisé ».

EN COMPLÉMENT



POLITIQUE
VIDEO - Sur place, Martine Biron fait le point.



POLITIQUE
AUDIO - Le reportage de Marie-Andrée Brassard



Important Afin de favoriser des discussions riches, respectueuses et constructives, **chaque commentaire soumis sur les tribunes de Radio-Canada.ca sera dorénavant signé des nom(s) et prénom(s) de son auteur** (à l'exception de la zone Jeunesse). Le nom d'utilisateur (pseudonyme) ne sera plus affiché.

En nous soumettant vos commentaires, vous reconnaissez que Radio-Canada a le droit de les reproduire et de les diffuser, en tout ou en partie et de quelque manière que ce soit. Veuillez noter que Radio-Canada ne cautionne pas les opinions exprimées. Vos commentaires seront modérés, et publiés s'ils respectent la netiquette. Bonne discussion !

Connexion | [S'inscrire](#)

0 Commentaires



Écrire un commentaire ici

Soumettre

Les plus récents ▼

- Accueil
- Grands titres
- International
- Régional
- Politique
- Économie
- Sports
- Arts et divertissement
- Santé
- Techno
- Science
- Alimentation
- Insolite
- Réflexion
- Plaisirs

- Audio • Vidéo
- Dossiers
- Interactif
- Blogues
- Webfictions
- Conditions météo
- Conditions routières
- Conditions de ski
- Concours
- Témoign

- Télévision et radio
- ICI Radio-Canada Télé
- ICI Radio-Canada Première
- ICI Musique

- Autres sites
- ICI Tou.tv
- ICI Musique
- ICI RDI
- Radio Canada International
- ICI Artv
- ICI Explora
- Jeunesse
- CBC.ca
- Archives

- Partenaires
- Sirius
- TV5

- Ressources
- À propos de CBC/Radio-Canada
- Aide à la navigation
- Boutique Radio-Canada
- Comment soumettre un projet
- Communiqués
- Contenus éducatifs - Curio
- Emplois
- Foire aux questions
- Hyperliens de référence
- Mises au point
- Nos coordonnées
- Publicité
- Services français de Radio-Canada
- Signalétique
- Transparence et responsabilisation
- Vente d'archives
- Vidéodescription

- Centre des membres
- Baladodiffusion
- Cyberlettre
- Fils RSS
- Mon profil
- MP3 en direct
- Services mobiles
- Widgets
- ICI Radio-Canada.ca en page d'accueil